

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 50 c.
Réclamations. . . 30
Faits divers. . . 15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFITTE & Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

En un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Poste :
En un an. 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez BONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 23;
EWIG, r. Ambroise-Richel, 9;
BLAVIERE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 Septembre 1881.

Chronique générale.

Scrutins de ballottages. — Dimanche, ont été élus : 56 républicains, 3 monarchistes, 5 bonapartistes. Les républicains gagnent 10 sièges. Ils en perdent 2, Cosne et le Puy. 7 sièges sont gagnés sur les bonapartistes, 3 sur les royalistes.

La nouvelle Chambre comprendra, moins les colonies, 459 républicains, 47 bonapartistes, 31 monarchistes.

Le centre gauche comptera 30 députés, la gauche 168, l'Union républicaine 206, l'extrême gauche 46.

MM. Gérard, Dréolle, baron Dufour, Daynaud, de Bourgoing, bonapartistes, sont élus.

M. Pascal n'a pas été élu dans la Gironde. Il lui a manqué 356 voix.

A Belleville, M. Tony Révillon triomphe du candidat de M. Gambetta avec 4,782 voix de majorité.

Nous comprenons que M. Gambetta ait cru devoir se désister au premier tour et qu'il n'ait pas osé affronter le ballottage.

Il a manqué 56 voix à M. Godelle pour être élu à Paris.

A Tours, M. Rivière a été élu à une majorité peu considérable.

A Nantes, M. Laisant a été également élu.

Nous croyons savoir que M. de Choiseul, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, a proposé à M. Barthélemy Saint-Hilaire d'envoyer M. Roustan à La Haye, comme ministre plénipotentiaire, en remplacement de M. Lefebvre de Béhaine, trouvé trop clérical.

Nos représentants à l'étranger ont été chargés de pressentir discrètement les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités pour savoir l'accueil qui serait fait à l'avènement en France d'un ministère Gambetta. Les instructions à ce sujet sont parties du quai d'Orsay il y a quelques jours.

A partir du mois d'octobre prochain, les examens des enfants pour l'obtention des bourses dans les lycées vont être modifiés, en ce sens que les candidats qui se présenteront pour solliciter la faveur du gouvernement ne seront admis que s'ils justifient ne pas sortir d'une institution congréganiste ou religieuse.

L'Univers illustré, citant un passage de Balzac, ajoute :

« Le trente et unième anniversaire de sa mort vient de revenir et il n'a pas encore sa statue, et M. Ricard a la sienne. — Quel monsieur Ricard? demanderez-vous peut-être, le peintre? — Non, pas le peintre, mais un honnête député de Niort, qui a été ministre de l'intérieur pendant quelques semaines... »

Nous n'avons rien fait pour Balzac et rien pour Alfred de Musset... Enfin, à défaut de statue, ils ont leurs œuvres, et c'est assez pour que leur nom soit immortel.

Aujourd'hui, c'est surtout à des républicains qu'on élève des statues. La qualité de grand homme ne vient qu'en seconde ligne.

UN SERVICE ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE M. THIERS.

Que reste-t-il de la mémoire de M. Thiers chez ceux qui ont tant exploité ses dernières années? Hier, une messe était célébrée à Notre-Dame de Lorette pour l'anniversaire de sa mort. Il y avait en tout vingt-deux personnes présentes, dont sept dames. M. Ribot était le seul homme politique présent

à cette cérémonie. Les morts vont vite en République.

Un de nos amis, dit l'Univers illustré, s'est amusé à faire un petit recueil de toutes les drôleries qui ont émaillé la période électorale... Voici la perle de cette collection :

« Le candidat ouvrier, le citoyen Fuzillier, déclare, à la fin de la séance, qu'il n'avait pas d'ouvrage au moment où il a posé sa candidature; mais il vient de trouver du travail et il se retire de la lutte électorale. »

Cela est copié fidèlement dans le plus sérieux des journaux républicains, le Temps, du 19 août, compte rendu d'une réunion électorale tenue dans le XVII^e arrondissement de Paris.

Peut-on rien imaginer de plus drôle? Cet ouvrier qui pense à la députation parce qu'il n'a pas d'ouvrage et qui envoie sa candidature au diable dès qu'il a trouvé à gagner ses cinq ou six francs par jour.

Terrible catastrophe.

Nous avons reçu hier la nouvelle d'une terrible catastrophe qui vient d'avoir lieu sur la ligne Paris-Lyon-Méditerranée, à Charenton.

Le train rapide venant de Lyon a eu à Charenton une collision avec le train de voyageurs n° 584, venant de Corbeil, qui se trouvait en garage.

La machine, les premiers wagons du train de Lyon ont été renversés et mis en pièces.

D'après le premier rapport arrivé aux bureaux de la compagnie, rue Saint-Lazare, le chiffre des victimes est de 28.

Il y a 43 morts et 45 blessés.

Les boîtes infernales à Lille.

Une dépêche, arrivée dimanche à Paris, annonçait qu'un horrible attentat avait eu lieu dans la journée à Lille. Des boîtes con-

tenant des bombes explosibles avaient, d'après le télégramme, été distribuées dans plusieurs maisons et occasionné dans quelques-unes de graves accidents. Le fait était malheureusement exact. Voici les détails que les journaux du Nord nous donnent sur cette audacieuse et criminelle entreprise.

On lit dans le Propagateur : « Notre ville est sous le coup de la plus vive émotion. »

« Ce matin, vers huit heures et demie, le bruit se répandit que des boîtes de dynamite remises dans plusieurs maisons avaient fait explosion, et que des personnes étaient grièvement blessées. »

« Cette nouvelle n'était que trop vraie. »

« On peut dire que le nihilisme a fait son apparition dans notre cité. »

« Voici ce qui s'est passé : »

« Vers sept heures et demie du matin, un cocher de place, sur l'ordre qu'il avait reçu hier, est allé prendre dans le cabaret du Rendez-vous des Bouchers, aux Halles-Centrales, six caisses, longues de 30 centimètres sur 25 de largeur, parfaitement ficelées et cachetées. Deux fils de fer dont les extrémités se rejoignaient au centre de la caisse étaient posés sur le couvercle. »

« Les six adresses étaient parfaitement indiquées sur les caisses. »

« Le cocher n'avait donc qu'à les remettre à destination. »

« Il commença son itinéraire par la rue de Flandre, 7, et s'arrêta chez M. Charles Trachet, agent d'affaires. C'est la servante qui reçut la caisse, qu'elle déposa sur une table de la salle à manger. »

« Elle prévint son maître qui se trouvait dans la maison avec son fils Fernand, âgé de treize ans, et son frère M. Désiré Trachet, âgé de quarante ans. « Que c'est lourd! » s'écria la bonne. »

« Personne ne pouvait s'expliquer la provenance de cette caisse. On ne l'aurait peut-être pas ouverte immédiatement, si le jeune Fernand n'avait presque supplié son oncle de l'ouvrir. »

« Comme celui-ci est un ancien menuisier, il était surtout apte à faire cette beso-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARTHE LACHESE.

(Suite.)

Françoise continua :

— Si ce prétendu crime pouvait être hautement révélé, cette femme ne préparerait pas, sa revendication comme on ourdit un complot. Elle ne chercherait pas votre aide; si, à elle seule, elle se sentait forte. Oh! Miguëlle! voyant son erreur, elle m'a menacé de sa vengeance; elle m'a quittée en m'annonçant que sa fureur s'assouvirait sur moi. Et pourtant, Miguëlle, je vous l'affirme, ce n'est pas pour moi que je crains cette femme...

— Ne la redoutez pas pour moi non plus, dit Miguëlle en relevant la tête. Je sais mieux que vous ce qu'elle vaut et le cas que j'ai à faire d'elle.

— D'elle, peut-être. Mais... de ce qu'elle vous a dit?

Le regard de Françoise était si profond que Miguëlle sentit la rougeur envahir ses joues.

— Eh bien! dit-elle, ce qu'elle m'a dit est vrai ou est faux. Je ne puis en changer la nature.

— La nature, sans doute. Mais... les conséquences?

— Françoise, dit Miguëlle d'un ton froid et incisif, croyez-vous qu'il vous soit nécessaire de me faire connaître ou de me rappeler mes devoirs?

Le cœur de Françoise se serra. Ce ne fut pas sans un peu d'effort qu'elle dit :

— Je ne suis pas si présomptueuse, Miguëlle.

— Alors de quoi vous troublez-vous?

Françoise ne répondit pas. Les paroles de Miguëlle lui faisaient mal. Incapable d'un mensonge, elle ne pouvait feindre, et la vérité qui brûlait ses lèvres n'osait en sortir.

— Croyez-moi, reprit-elle enfin, sous ce toit béni, depuis longtemps vous êtes heureuse. Vous avez trouvé ici la tendresse et la sécurité. Gardez avec jalousie ces deux trésors. Ne permettez pas qu'un souffle les effleure...

— Je suis brisée, murmura M^{lle} de la Joussetière.

Françoise, qui ne se sentait guère en meilleur état, se leva, et, s'approchant de Miguëlle, mit un baiser sur son front. Alors M^{lle} de la Joussetière la serra dans ses bras et l'attira sur sa poitrine. A ce simple témoignage d'affection, Françoise répondit par des sanglots.

— Ne pleurez pas ainsi, dit Miguëlle. C'est insensé. Que feriez-vous donc si vous étiez à ma place?

— Ah! pensa Françoise, mes larmes seraient bien vite séchées.

— Ainsi, reprit M^{lle} de la Joussetière, vous partez ce soir?

— Oui, ce soir. Vous m'écrirez?

— J'allais vous le permettre.

— Et vous me direz... vous me raconterez... beaucoup de choses, n'est-ce pas?

— Traduisez : « Miguëlle, vous me direz tout. »

— Eh bien! oui. Pourquoi vous le cacherais-je? il me serait impossible de rester dans des inquiétudes...

— Plus ou moins chimériques, dit Miguëlle en haussant légèrement les épaules. Vous avez une imagination terrible, ma pauvre amie. Heureusement, dans le cas présent, il n'est pas difficile de remédier à votre mal. Je vous tiendrai au courant de cette pénible affaire.

— Combien je vous remercie!

— Seulement, à cette bonne volonté, je mets une condition.

— Si je puis y souscrire...

— Vous le pouvez, vous le devez même. Vous avez surpris ce secret...

— Vous vous trompez, Miguëlle. Il m'a été révélé; je n'admets pas que, de ma part, il y ait eu surprise.

— Disons méprise de la part d'une autre, si vous le préférez, je ne tiens pas à l'expression. Je dis seulement que je vous prie de garder pour vous seule ce que vous savez.

— La plus ordinaire prudence, la plus simple discrétion m'en fait un devoir, chère amie.

— Quand je dis vous seule, c'est vous seule. Miss Ellen ne doit rien apprendre...

— Bien entendu.

— Ni monsieur votre père.

Françoise ne répondit pas. Elle pencha la tête, et parut attentive à bien boutonner l'un de ses gants.

— Ni monsieur votre père, répéta Miguëlle. Comptez-vous lui parler de ces choses? Répondez-moi oui ou non?

— Ma chère amie, je n'ai jamais eu de secrets pour mon père, et sa discrétion vaut la mienne. Quant à son affection pour vous tous...

— C'est possible, répliqua M^{lle} de la Joussetière. Mais, alors, vous me permettez de me renfermer dans une réserve absolue. Je puis avoir le désir de m'épancher avec mon amie sans y joindre celui d'étendre mes confidences jusqu'au président.

— Miguëlle! vous ne ferez pas cela. Songez donc qu'il s'agit de nos meilleurs amis...

— Je songe d'abord qu'il s'agit de moi-même.

— Comment! vous voulez qu'avec le respect et la tendresse que j'ai toujours portés à mon père, je reste dépositaire d'un secret aussi grave, sachant une famille qu'il chérit...

— Vous avez, je n'en doute pas, d'excellentes raisons à m'opposer. Vous ferez ce que vous con-

gne; il se mit à l'œuvre, entouré de son frère, de son neveu, et de la servante.

Il se servit à cet effet d'une pince. Il avait à peine touché le fil de fer qu'une détonation semblable à celle d'un coup de canon se fit entendre.

M. Désiré Trachet fut renversé. Il a la mâchoire et le nez enlevés, et le corps couvert de blessures. Son état est extrêmement grave.

Son fils a plusieurs doigts enlevés et des contusions.

La bonne a la figure ensanglantée, mais les blessures ne sont pas graves. M. Ch. Trachet a reçu une contusion assez sérieuse dans l'aîne.

En même temps, toutes les vitres volaient en éclats, les meubles étaient brisés, et les débris de la bombe qui venait de faire explosion traversaient le plafond, brisant tout sur leur passage.

Un de ces éclats, pesant plus de un kilogramme, est allé à plus de 300 mètres pulvériser une vitre d'une fenêtre du premier étage du cabaret Martin, situé à l'angle de la rue des Postes.

Au même instant, une seconde et formidable détonation avait lieu, mettant aussi en émoi tout le quartier de la rue des Postes.

Le cocher avait continué son itinéraire et déposé une autre caisse chez M. Delneste, maître menuisier, rue des Postes, 41.

M^{me} Delneste la reçut et la porta dans sa cuisine. Son mari était absent. Son fils et sa fille arrivèrent. Ils croyaient qu'elle contenait des fruits, mais M^{me} Delneste en doutait, vu sa pesanteur.

Son fils, qui est menuisier, se met en mesure d'ouvrir la boîte, en présence de sa mère et de sa sœur, sur le sol de la cuisine.

Aussitôt, comme dans la rue de Flandre, l'explosion se produisit.

Les trois personnes pouvaient être tuées sur le coup; mais, par un bonheur presque inexplicable, elles en furent quittes pour de légères coupures. M^{me} Delneste a été atteinte au menton; sa fille a cinq ou six coupures à la figure; M. Delneste a reçu un éclat qui a ployé les sous contenus dans son porte-monnaie.

Par contre, la cuisine a été considérablement endommagée: plus de vitres, le pavage retourné, le plafond transpercé par trois éclats de la bombe, dont un pesant environ deux kilogrammes a été retrouvé dans un atelier de la maison.

Ces deux détonations avaient répandu l'épouvante dans le quartier. La police avait été prévenue. Les agents couraient dans toutes les directions.

Il était un peu plus de huit heures.

Les voisins avaient vu le cocher déposer les caisses, les détonations avaient suivi, de sorte qu'ils purent donner quelques indications.

On l'avait vu quitter la rue des Postes, se dirigeant vers la rue Solferino.

Le chef du service de la sûreté, accompagné d'un sergent de ville et d'un boulanger qui l'avait renseigné, aperçut une voiture en station rue d'Inkermann, 35 et 37, chez M. Brice, marchand de fer.

Ils coururent.

Le signalement du cocher et de la voiture répondait bien à celui qu'on avait donné au chef de la sûreté.

La bonne venait de recevoir une caisse semblable aux deux autres.

Fort heureusement, son maître n'était pas découché.

La caisse, déposée dans la cuisine, fut aussitôt saisie, et le cocher conduit au commissariat du cinquième arrondissement.

Trois boîtes restaient encore dans la voiture. Elles étaient destinées, l'une à M. Graux, teinturier, à Conteleu; l'autre à M. Messian, rue d'Austerlitz, 24, et la troisième à M. Pautensy, rue d'Arcole, 74.

Ces terribles engins sont des boulets creux pesant environ 5 kilogrammes, d'une épaisseur de 5 centimètres. Le vide était rempli de poudre ordinaire. On évalue la quantité à 500 grammes.

Le mobile de ces actes effroyables est certainement la vengeance, mais jusqu'ici on ne possède que des données assez vagues.

Toutefois, nous apprenons au dernier moment que l'instruction a recueilli dans la matinée des renseignements si précis, que le coupable pourrait bien être découvert et arrêté dans la journée.

Le *Journal de Roubaix* complète ces détails en nous fournissant quelques renseignements sur le récit du cocher et sur les bombes explosibles. Voici ce qu'il dit:

Le cocher, qui paraît avoir été le complice inconscient de quelque scélérat, raconte qu'hier, un individu qui paraissait être un Anglais, ou qui du moins imitait le jargon anglo-français, avait déposé les six boîtes dans l'estaminet connu sous le nom de *Rendez-Vous des Bouchers*, près des Halles centrales, rue Solferino. Il avait dit qu'il ferait reprendre ces colis à un certain moment. Mais ce ne fut que le lendemain matin, c'est-à-dire samedi, qu'il les remit au cocher en lui donnant 5 francs, et en lui recommandant d'aller promptement remettre les caisses aux adresses qu'elles portaient.

Puis, il devait venir le rencontrer à l'hôtel de l'Europe où il lui solderait le reste du prix de ses courses. Un quart d'heure plus tard, les événements que nous avons rapportés se seraient reproduits avec leurs terribles conséquences.

Il va sans dire que l'Anglais, qui probablement n'a jamais appartenu à cette nationalité, n'a été retrouvé ni à l'hôtel de l'Europe, ni ailleurs.

Ajoutons pour dernier détail qu'on a la conviction que ce personnage, simulat l'accent anglais, n'est qu'un comparse et que le principal criminel se tenait ailleurs aux aguets, attendant le résultat de son horrible machination.

On a acquis la certitude que les bombes, qu'on avait d'abord crues chargées à la dynamite, ne l'étaient qu'à poudre, et c'était bien assez pour l'effet qu'elles ont produit. Qu'on en juge:

A 60 mètres du lieu de l'explosion, chez M. Delneste, une corniche en bois de l'estaminet Vandeveldé, rue Caumartin, a

été traversée par un éclat du projectile. Le trou qu'on y remarque est assez grand pour y passer le poing.

Dans la même maison, une fenêtre donnant sur la cour a été brisée par un éclat de mitraille dont le lit voisin s'est trouvé jonché. Heureusement le locataire de la chambre, M. V..., venait de se lever et n'a pas été atteint.

Qu'on juge encore de la violence de l'explosion. M. Delneste fils, qui portait quelques pièces de billon dans la poche de son tablier d'atelier, les a retrouvées pliées. Il est vrai que le tablier avait été emporté par un éclat de bombe.

EN AFRIQUE.

Tunis, 3 septembre.

La *Reine-Blanche*, qui était allée à Hammamet pour protéger le débarquement de deux bataillons envoyés sur un transatlantique, est rentrée à la Goulette. Elle partira pour Sfax avec la commission chargée d'évaluer les pertes causées par l'insurrection, aussitôt que le commandant du *Monarch* aura reçu les instructions du gouvernement anglais.

Deux canonniers partiront aujourd'hui pour Sousse et Mehdia, où elles stationneront jusqu'à l'occupation de cette ville par les troupes françaises. La présence d'Ali-ben-Khalifa a été signalée à quelques kilomètres au sud de Zaghwan.

Le camp français s'attend à être attaqué prochainement par les bandes d'Ali-ben-Khalifa, jointes à celles qui ont inquiété la colonne Corréard, aussitôt qu'elles auront opéré leur jonction.

On assure même que Ali-ben-Khalifa prendra le commandement de tous les insurgés.

Taib-Mentoure, qui a le commandement d'un petit camp tunisien situé à 20 kilomètres d'Hammamet, serait disposé à prêter son concours aux insurgés, s'ils venaient à attaquer les Français.

Hier soir, une centaine d'ouvriers italiens et arabes, occupés à Djebek-Réas (Montagne de plomb), à trente kilomètres de Tunis, et ont été obligés de quitter le chantier et de rentrer à Tunis, après avoir dû se défendre contre les attaques incessantes des maraudeurs qui infestent cette région.

Une partie de leurs provisions et de leurs outils leur ont été enlevés. Leur arrivée à Tunis a produit une impression fâcheuse sur la population, qui réclame l'occupation de la ville.

Les Arabes aisés joignent leurs réclamations à celles de la colonie européenne. Les groupes d'Arabes venus, ces jours derniers, explorer les environs de Tunis ont tous disparu. On croit qu'ils se disposent, chose cependant peu probable, à surprendre Tunis pendant la nuit. (Agence Havas.)

Alger, 4 septembre.

Les communications télégraphiques avec Tunis sont interrompues depuis hier. Les deux fils sont coupés au-delà du Kef.

Le gouverneur général devait partir pour la France dimanche, mais son départ a été différé; on croit que M. Frère partira mardi.

viendra. Mais, si vous ne me promettez pas le silence à l'égard de monsieur votre père, je ne vous parlerai jamais de ce qui nous occupe dans ce moment. Je vous écrirai, je vous apprendrai quel temps il fait à Angers, ou d'autres nouvelles de ce genre. Si cette ténébreuse affaire suit son cours, si une revendication publique s'affirme, si, au contraire, la coupable vient à porter la peine de sa méchanceté, si, forte de précédents que vous ne connaissez pas, je la jette aux mains de la justice (car vous la redoutez pour moi, et vous feriez peut-être mieux de me craindre pour elle), enfin, si un éclat quelconque occupe l'opinion, puisque vous recevez un journal de la ville...

Oh! c'est affreux! dit Françoise avec indignation.

Elle se leva. Ce mouvement parut déconcerter un peu M^{lle} de la Jouslière. Sans prier Françoise de rester, elle posa la main sur son bras de manière à la retenir.

Vous m'avouerez pourtant qu'il est dur de ne pas être maîtresse d'un secret aussi personnel et aussi douloureux, reprit-elle. Si encore vous m'accordiez un délai...

Un délai? dit Françoise. Et de combien de temps?

Jusqu'à votre retour.

Françoise secoua négativement la tête.

Bien! de deux mois. Je vous crois partie

pour longtemps.

Huit jours, c'est déjà trop.

Les lèvres de Miguella se contractèrent. Ses yeux dardaient dans ceux de Françoise, mais vainement; leurs flammes trouvaient une réponse victorieuse dans les larmes qui obscurcissaient les regards de la fille du président.

Voyons, Françoise, cessons ce triste débat, reprit M^{lle} de la Jouslière. Vous vous taisez pendant trois semaines, et moi, en retour de cette condescendance, je vous dirai tout, jour par jour, mot par mot...

Pourquoi réclamez-vous si impérieusement mon silence?

Ne le comprenez-vous pas? s'écria Miguella. Je connais M. Hardellier. S'il était à Angers, peut-être serais-je la première à demander ses conseils.

Je n'en crois rien, murmura Françoise.

Vous avez tort. Mais, poursuivit-elle, il est loin, il ne pourra ni connaître à fond, ni bien juger les choses. Il voudra néanmoins s'en mêler. Un mot maladroit peut me jeter dans un véritable martyre. Plus j'y songe, plus je trouve indispensable que, pendant quelque temps, je demeure seule devant ma cruelle position.

Françoise baissa la tête et, comme sous l'empire de la fatigue, ferma un moment les yeux. Les considérations de Miguella la touchaient fort peu; celles qui l'occupaient étaient d'une autre

nature. Son oncle pouvait encore échapper à la crise qui l'avait saisi, et, dans ce cas, elle le savait, son père solliciterait un congé afin de demeurer près du malade, même après la reprise des travaux judiciaires. Il ne voulait pas abandonner le seul frère qui lui restait dans ce monde. Si de longues semaines devaient s'écouler avant que le président fût de retour, que gagnerait-on à l'instruire promptement? Dans les affaires délicates, l'éloignement est le plus terrible des ennemis. Ne valait-il pas mieux accepter la transaction proposée, afin de pouvoir continuer de loin à veiller sur les chers menacés? A quoi serviraient les réflexions qu'elle, Françoise, échangerait avec son père, s'il leur fallait rester tous les deux dans une ignorance totale des faits qui pouvaient advenir? Le cœur oppressé, mais cependant résigné au parti le plus salutaire, Françoise releva la tête et dit:

Je vous donnerai les trois semaines que vous souhaitez, Miguella... mais pas une heure de plus, ajouta-t-elle tout bas.

Les bras de Miguella s'enlaccèrent autour de son cou.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Trois bataillons sont arrivés hier à Tunis sur l'*Intrépide*.

D'après Paris, le général Farre est vaincu que l'envoi immédiat de renforts en Afrique serait utile, puisqu'il n'y aura pas d'action décisive avant le mois d'octobre.

Etranger.

Le gouvernement est très-ému de la crudescence des attaques de la presse italienne contre la France. Le *seul* journal qui nous était sympathique, l'*Italie*, a publié hier matin un article violent contre la France et annonce l'alliance austro-italienne.

Une dépêche de Rome annonce qu'on appelle sous les drapeaux vingt mille hommes de la seconde catégorie de la classe de 1860 pour l'instruction de trois mois.

Berlin, 3 septembre.

La mauvaise tournure que prennent les affaires d'Afrique cause une grande satisfaction en Allemagne; on ne craint pas de dire que les efforts du prince de Bismarck pour détourner l'attention de la France de l'Alsace-Lorraine ont été couronnés de succès, et on espère que maintenant la France ne peut plus songer sérieusement à reconquérir cette province.

Les critiques militaires estiment qu'un sixième de l'infanterie régulière française a déjà été envoyé en Afrique.

La nouvelle du naufrage du navire anglais le *Teuton*, qui a sombré avec deux cents passagers à bord, s'est malheureusement confirmée.

La plupart des familles englouties comptent le père, la mère, et deux ou trois enfants. Les infortunés étaient en général des émigrants qui allaient chercher leur existence dans les parages lointains de Natal.

REVUE FINANCIÈRE.

L'argent a été moins cher qu'on ne le croyait en liquidation de fin de mois. D'autre part, le compte n'a été élevé de nouveau ni à Londres ni à Paris. La condition du marché s'est donc améliorée. On est remonté à 116.30 sur le 5/0. L'immense ancien est au cours road de 87. L'Italien se traite à 90.30 et le Turc 5/0 à 17.30.

L'action de la Banque de France fait 6.100. Le Crédit foncier sur lequel une certaine réaction s'était produite voit affluer les achats du comptant. Les ordres de l'épargne ont relevé les cours de 1.620 à 1.650. Ce n'est que le début d'une reprise qui doit avoir beaucoup plus d'ampleur. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie a donné lieu à un bon courant d'affaires.

Les actions de la Société française financière se font remarquer par leur fermeté, elles n'ont pas été atteintes par la réaction qui a modifié les cours de la plupart des valeurs, elles se maintiennent à 985, ne faisant subir aucune perte à leurs acheteurs, et leur laissant de sérieux bénéfices dans un avenir prochain.

Les actions du Crédit de France sont d'abord d'une faveur toute particulière du public. Le cours qui s'est produite à la Bourse n'a exercé aucune influence sur le marché de ce titre. La hausse s'est continuée plus lentement peut-être, mais dans des conditions à prouver quelles proportions elle prendra lorsque les circonstances générales seront plus favorables. On cote 760 et 765. Le Crédit de France est aujourd'hui l'égal de toutes nos grandes institutions, il trouve dans la valeur des concours qu'il a récemment obtenus des éléments de force, dont les actionnaires doivent profiter.

Le marché des actions de la Banque Transatlantique est chaque jour mieux suivi. Cette affaire tend à prendre beaucoup d'importance et un large développement.

Les actions anciennes du Phénix espagnol se tiennent à 950 pendant que les actions nouvelles sont offertes par droit de préférence aux actionnaires anciens au prix de 650. La souscription a donné comme un très-sérieux succès.

Le Crédit général français se maintient vigoureusement à ses cours antérieurs, 770.

Quelques réalisations ont ramené la Banque nationale à 700. Cette institution a en main de nombreuses affaires qui permettent de compter sur un exercice très-fructueux.

La Compagnie franco-algérienne se maintient aux environs de 500.

On demande les Bons de l'Assurance financière à 275.

Les ateliers de Saint-Denis se maintiennent fermement à 620.

En banque, le Crédit foncier luxembourgeois reste à 625.

Les actionnaires de la Société nationale d'exploitation de mines ont été prévenus qu'à leur réunion d'octobre il leur serait proposé le dividende d'un acompte sur le dividende. Les titres de cette entreprise sont recherchés.

La Banque de Prêts à l'industrie s'est élevée, malgré les circonstances générales, de 630 à 640. Cette entreprise continue à développer son activité.

d'opérations et le service admirablement organisé de ses succursales lui permet de s'adresser directement à une clientèle considérable.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLÈGE.

Le mardi 30 août 1834 avait lieu la distribution des prix du collège de Saumur. L'éclat de cette solennité était rehaussé par la présence inaccoutumée de l'un des chefs de l'Académie d'Angers, M. Collet-Dubignon, un Saumurois, que ses talents et sa haute capacité venaient de placer à la tête de cette Académie. M. Bruley-Desvarannes, sous-préfet, M. Cailleau-Grandmaison, maire, M. le colonel baron de Morell, M. le procureur du Roi, M. le commandant de la garde nationale, plusieurs ecclésiastiques et fonctionnaires honoraient de leur présence cette fête littéraire, embellie d'ailleurs par celle d'une foule de dames, de mères de famille, venues pour partager et doubler le triomphe des jeunes vainqueurs.

M. Du Pontaubevoye de la Roussière, inspecteur, ouvre la séance par la lecture d'un discours aussi profondément pensé qu'élegant. M. le Maire adresse ensuite aux élèves une courte allocution, toute empreinte de pensées généreuses, de sentiments d'affection et de philanthropie. Puis M. le Sous-Préfet prend la parole et prononce un remarquable discours. M. Grandpré, principal du collège, lui succède; il avait choisi pour texte de son discours la nécessité du travail et de l'étude.

La distribution des prix a lieu ensuite, et les jeunes lauréats viennent recevoir leurs couronnes.

Parmi les élèves du collège qui se sont le plus distingués, on a remarqué MM. Gustave Cosnuel, Charles Drapeau, Armand Loiseleur, Eugène Perrault, Théodore Duchamp, Auguste Robichon, Armand Lesautier, Charles Cormery et René Delanoue. La rentrée des classes était fixée au 18 octobre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le mouvement administratif annoncé depuis quelques jours a paru hier au *Journal officiel*. Nous y remarquons les deux nominations suivantes :

« M. Demangeat, sous-préfet de Saumur, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Douai (Nord), en remplacement de M. Javal, précédemment nommé préfet de la Creuse.

« M. Ebeling, sous-préfet d'Avesnes (Nord), est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Demangeat.

En nous quittant, M. Demangeat ne se doute peut-être pas qu'il n'est regretté que des conservateurs. C'est à son attitude, à sa manière d'être que ce parti doit d'avoir vu ses rangs bien se serrer et ses doctrines avoir pris plus d'empire; et, à ce titre, le pays se félicite du passage à Saumur de l'ancien dragon de l'Impératrice. Par la même raison, les républicains seront satisfaits de l'éloignement de M. Demangeat: sa brusquerie de caractère, défaut de nature sans doute, mais intolérable sous un régime démocratique, lui avait aliéné bien des maires. Ceux-ci considéraient leur sous-préfet comme un administrateur inexpérimenté, un homme d'un conseil peu éclairé et peu sûr dans les multiples difficultés d'administration locale.

Cette situation était évidemment connue en haut lieu; aussi M. Demangeat n'a-t-il pu recevoir, en récompense de son zèle républicain, un chef-lieu de département. Afin qu'il se façonnât encore aux choses et aux hommes, le ministre de l'intérieur l'a déplacé seulement pour une sous-préfecture de même classe que celle de Saumur.

Nous croyons que les conservateurs du Nord, après avoir quelque peu gémi, en arriveront eux aussi à regretter M. Demangeat au jour de son départ.

Plusieurs journaux de Paris, le *Voltaire*, le *Petit National*, etc., ont reçu de Saumur une note ainsi conçue :

« Pendant la fête communale de Saumur, dans la soirée du 30 août, trois élèves de l'École de cavalerie ont déchiré les cinq dra-

peaux tricolores qui décoraient la façade du théâtre; ils ont eu soin de n'enlever que l'étoffe rouge, de telle sorte que, seule, la couleur blanche apparaissait.

« Une enquête est ouverte. Il est nécessaire qu'elle ait une sanction sérieuse, car les scandales se multiplient plus que de raison à l'École de Saumur. »

Cette note est incomplète. Elle ne dit pas que le fait s'est passé au théâtre, pendant un entr'acte, à l'une des fenêtres du foyer du public, à la buvette fréquentée par civils et militaires; or, paraît-il, des civils auraient été vus pendant cet entr'acte à la buvette et à cette même fenêtre où se trouvaient ces malheureux drapeaux.

Le *Patriote* d'Angers ne doute pas que le ministre de la guerre ne fasse un exemple.

Nous partageons quelque peu cet espoir. Voici en effet ce qui se chuchote en haut lieu :

Les lapins de Mont-sous-Vaudrey auraient campé; les villégiatures seraient suspendues pour tous les ministres qui se réuniraient d'urgence au grand complet. La parole serait donnée au ministre de la guerre; celui-ci, en termes énergiques et bien sentis, exposerait à ses collègues combien Saumur trouble son sommeil; combien les dénonciations qui partent de cette place de guerre lui causent d'embarras, de pourparlers, de correspondances, d'enquêtes, de contre-enquêtes, de rapports, etc., etc., et finalement demanderait que la ville fût déclarée... VILLE LIBRE!

Benè trovato. En ce temps-là nous laverons notre linge en famille, et la presse étrangère ne s'occupera plus de nous.

A propos, il y a bien encore un certain incident d'hôtel: pourquoi la presse radicale de Paris n'en a-t-elle pas parlé?

Le samedi 30 juillet dernier, la jeune Henriette Joreau trouvait à Saumur, sur la voie publique, une somme de 600 fr. que son père, simple ouvrier serrurier, se hâta de déposer au bureau de police, où déjà le propriétaire, M. S..., de Doué-la-Fontaine, avait fait une déclaration.

M. S... fut donc assez heureux pour retrouver intacte la bourse qu'il avait perdue et la remporta le cœur joyeux. Il n'oublia qu'une chose, un simple remerciement pour l'honnête ouvrier qui est resté fidèle à ses sentiments de probité. Quant à la moindre récompense, il n'en a jamais été question.

Nos félicitations à M. Joreau, qui doit encore être plus satisfait que ledit M. S...

VOLONTARIAT D'UN AN.

Voici, pour le département de Maine-et-Loire, la liste de classement des candidats au volontariat d'un an indiquant les points qu'ils ont obtenus dans les épreuves écrites :

- 1 Pouplard, Henri-Marie-Pierre-Augustin, — 745 points.
- 2 Rogereau, Armand-Jacques, — 705.
- 3 Lancre, Henri-Joseph, — 700.
- 4 Brosseau, François-Joseph, — 700.
- 5 Dezaunay, Georges-Louis, — 675.
- 6 Sarret, Pierre-Antoine-Georges, 675.
- 7 Mignot, Louis, — 645.
- 8 Allard, Théophile, — 640.
- 9 Archambault, Etienne-Alfred, — 640.
- 10 Guérin, Paul-Achille, — 640.
- 11 Duchesne, Auguste-Pierre, — 625.
- 12 Guiocheau, Armand, — 625.
- 13 Gérard, Philippe, — 615.
- 14 Girardeau, Auguste-Charles, — 605.
- 15 Guyon, Gustave-Pierre, — 580.
- 16 Thoret, Emile-Joseph-Marie, — 580.
- 17 Grobois, Emile-Aimé-Marie-Auguste, 560.
- 18 Allereau, Georges, — 540.
- 19 Chevalier, Raoul-Emile, — 525.
- 20 Liénard, Louis-Léon, — 525.
- 21 Menou, Désiré-Jean, — 525.
- 22 Robert, Laurent-Emile, — 525.
- 23 Dusseaud, Isidore-Auguste, — 485.
- 24 Le Bault de la Morinière, Jacques-Marie-Laurent, — 440.
- 25 Tournié, Jules-Emile, — 385.
- 26 Bilbille, Maurice-Louis, — 375.
- 27 Bontemps, Maurice-Marie, — 340.
- 28 Lemesle, Jules-Marie-Eugène, 240.
- 29 Menard, Auguste, — 240.
- 30 Roux, Ferdinand-Jean-François, 225.
- 31 Biot, René-Paul, — 210.
- 32 Chagniers, Gaston-Robert, — 180.
- 33 Belliard, René, — 120.

Mardi a eu lieu, à la Préfecture de la

Vienne, à Poitiers, l'adjudication des travaux à exécuter sur la ligne de construction du chemin de fer de Loudun à Châtellerault.

Le montant des travaux s'élève à 285,000 francs.

Sur 18 concurrents qui prenaient part à l'adjudication, ce sont MM. Louis Baudin et Gustave Jahan, de Châtellerault, qui ont été déclarés adjudicataires avec 15 0/0 de rabais.

LE PRIX DU PAIN.

La lettre suivante a été adressée au *Courrier de la Vienne* :

« Depuis jeudi, 1^{er} septembre, le prix du pain est augmenté de 20 centimes par huit kilogrammes, c'est-à-dire que le pain qui valait 3 fr. est élevé aujourd'hui à 3 fr. 20 centimes.

« Messieurs de la Boulangerie font valoir, pour justifier cette augmentation, le mouvement de hausse qui vient de se manifester sur le prix des farines et des blés.

« Je reconnais le bien fondé de cet argument; mais je ferai observer à la boulangerie de Poitiers que, depuis huit mois, nous payons le pain 3 fr. les huit kilogrammes, et que ce prix avait été fixé alors que le blé valait de 25 à 26 fr. l'hectolitre.

« Depuis cette époque, le blé est descendu à 23 et même à 22 fr. en belle qualité, ce qui n'a pas empêché la boulangerie de maintenir le prix du pain à 3 fr.

« Je suis partisan de la liberté commerciale; mais je ne puis m'empêcher de constater que, si la boulangerie a profité largement de la diminution du prix du blé et des farines pendant huit mois, il serait juste que les consommateurs ne subissent pas, eux, une situation qui, il faut l'espérer, sera de courte durée. »

TOURS.

Un individu vient d'être arrêté, à Tours, sous l'inculpation de détournement de fonds dont il était responsable. La somme disparue serait de 2,000 fr. environ.

— Avant-hier soir, vers sept heures, on a trouvé dans la Loire, en face du Champ-de-Mars, à Tours, le corps du soldat Legros, du 32^e de ligne, dont on avait rapporté le suicide il y a quelques jours.

Il s'était tiré un coup de revolver dans la poitrine.

Nous extrayons de ce qui suit d'une lettre qu'un de nos abonnés a reçu de son fils, soldat dans un régiment de marche en Tunisie :

« Nous nous battons depuis 8 jours, mais malgré cela je me porte bien. L'eau coûte 15 sous le litre et j'ai été deux jours sans boire. Nous avons perdu bien du monde; mon camarade S... a été blessé à la jambe gauche. »

(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

LE MANS.

La 40^e batterie du 34^e régiment d'artillerie en garnison au Mans est partie samedi matin pour Valence, où elle doit recevoir des mulets et son matériel de montagne.

Elle sera ensuite expédiée en Algérie. Cette batterie, préparée il y a six semaines comme batterie de campagne, c'est-à-dire avec ses chevaux et le matériel de campagne — a été transformée en batterie de montagne il y a huit jours.

On sait que la 9^e batterie du même régiment a quitté Le Mans il y a 40 ou 50 jours. Elle est en ce moment en Tunisie.

Un taureau furieux. — Vendredi matin, vers onze heures, un taureau qui s'était échappé et qui traînait encore après lui la longe qui servait à le maintenir, s'est précipité, au débouché de la rue Montoise, sur plusieurs personnes qui ont été assez grièvement blessées.

Une dame Trudelle, qui habite au n° 10 de la route de Laval, et qui paraît fort âgée, a été renversée et blessée au front. Ses vêtements ont été déchirés.

Un enfant de 11 ans, le jeune Coclin, a été également atteint par l'animal furieux, mais il en a été quitte pour la peur.

Malheureusement, un de ses petits camarades, le jeune Charbonneau, sur lequel le taureau s'est jeté ensuite, a été plus sérieusement blessé. Il a reçu un coup de corne sous le menton et un autre à la jambe droite.

Cet enfant qui a immédiatement été transporté chez lui et qui a reçu les premiers soins de M. le docteur Rocher, appartient à une famille peu aisée. Ses parents ont quatre autres enfants, tous en bas âge.

Le taureau, en quittant le carrefour de la rue Montoise, s'est jeté dans la rue du Chêne-Vert. Son conducteur, un sieur Tappin, employé chez M. Lenoir, n'avait cessé de le poursuivre.

La personne qui nous apporte ces détails ignore si le furieux animal a fait d'autres victimes. (La Sarthe.)

Faits divers.

Le 30 août, dans les environs de Levroux (Indre), des marchands ambulants, au nombre de six, s'amuserent à cueillir des champignons et les mangèrent. Ils étaient vénéneux et tous furent pris de violentes convulsions.

Malgré des soins empressés, quatre décès ont été constatés et on a peu d'espoir pour les deux survivants.

Tout le monde sait qu'un timbre de 40 c. est exigible sur les quittances supérieures à 40 fr. Un changeur de la rue Saint-Honoré (Paris), dans ses rapports avec sa clientèle, avait soin de réclamer les deux sous du timbre, mais il n'apposait rien sur la quittance, trouvant que c'était toujours cela de gagné. Il fit de mauvaises affaires et fut déclaré en faillite il y a quelques jours.

Le syndic chargé d'examiner ses livres trouva deux mille quittances environ ainsi dépourvues du timbre. L'administration en fut saisie et appliqua une amende de 67 fr. 55 c. par chaque contravention. Quelques clients du changeur, dont les noms figurent sur une douzaine de quittances, ont, on le voit, une assez jolie somme à payer. Ces deux mille contraventions vont rapporter au Trésor 135,000 fr.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 4 septembre 1881.

Versements de 92 déposants (11 nouveaux), 13,982 fr. 80 c.

Remboursements, 14,541 fr. 60 c.

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorrhagies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abrèger les convalescences. Il est très-utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.

Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Marché de Saumur du 3 septembre.

| Blé semence (l'ha) | | Huile de noix | |
|--------------------|----------|--------------------------|--------|
| 24 50 | 24 50 | 50 | 120 |
| Froment (l'ha) | 24 50 | Huile de chène | 50 |
| Halle, moy. | 77 23 76 | Grain de trèfle | 50 |
| Seigle | 75 15 10 | — luzerne | 50 |
| Orges | 65 14 18 | Foin (dr. c.) | 780 80 |
| Avoine, bar. | 50 10 50 | Luzerne | 780 75 |
| Fèves | 75 15 | Amandes | 50 |
| Pois blancs | 80 36 | Cire jaune | 50 190 |
| — rouges | 80 26 | Chanvres 1 ^{er} | — |
| Colza | 65 | — qualité (52k, 500) | — |
| Chenevis | 50 13 | — 2 ^e | — |
| Farine, culas | 157 70 | — 3 ^e | — |

COURS DES VINS.

| BLANCS (2 hect. 30). | |
|--|-----------|
| Coteaux de Saumur, 1880, 1 ^{er} qualité | 225 à 250 |
| Id., 1880, 2 ^e | 150 à » |
| Ordin., envir. de Saumur, 1880, 1 ^{er} | 115 à » |
| Id., 1880, 2 ^e | 105 à » |
| Saint-Léger et environs, 1880, 1 ^{er} | 120 à » |
| Id., 1880, 2 ^e | 110 à » |
| Le Puy-N.-B. et environs, 1880, 1 ^{er} | 100 à » |
| Id., 1880, 2 ^e | 95 à » |
| La Vienne, 1880, 1 ^{er} | 90 à » |
| Id., 1880, 2 ^e | 80 à » |
| ROUGES (2 hect. 30). | |
| Souzy et environs, 1880, 1 ^{er} | » à » |
| Id., 1880, 2 ^e | » à » |
| Champigny, 1880, 1 ^{er} qualité | » à » |
| Id., 1880, 2 ^e | » à » |
| Id., 1880, 3 ^e | » à » |
| Id., 1880, 4 ^e | » à » |
| Yarrains, 1880, 1 ^{er} | 150 à » |
| Yarrains, 1880, 2 ^e | 140 à » |
| Bourguell, 1880, 1 ^{er} qualité | 160 à » |
| Id., 1880, 2 ^e | 150 à » |
| Id., 1880, 3 ^e | 140 à » |
| Id., 1880, 4 ^e | 130 à » |
| Restigné, 1880, 1 ^{er} | 150 à » |
| Id., 1880, 2 ^e | 140 à » |
| Chinon, 1880, 1 ^{er} | 150 à » |
| Id., 1880, 2 ^e | 140 à » |
| Id., 1880, 3 ^e | 130 à » |
| Id., 1880, 4 ^e | 120 à » |

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion,

névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fébrile en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 400,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelsuarth, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,025. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONNET, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicat dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 38 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMUN, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

| DÉPARTS DE SAUMUR | | ARRIVÉES | |
|-------------------|------------|-----------------|----------|
| 6 h. — matin. | A POITIERS | 10 h. 30 matin. | A ANGERS |
| 8 25 — | | 11 h. 45 — | |
| 11 15 — | | 11 h. 55 — | |
| 1 17 soir. | | | |
| 4 55 — | | | |
| 7 50 — | | | |

| DÉPARTS DE POITIERS | | ARRIVÉES | |
|---------------------|-------------|----------------|----------|
| 5 h. 30 matin. | A MONTREUIL | 9 h. 13 matin. | A SAUMUR |
| 8 35 — | | 9 h. 50 — | |
| 12 15 soir. | | 10 47 — | |
| 6 45 — | | | |

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 42.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE 1881.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|----------------------------------|--------|---------|-----|-----------------------------------|--------|---------|------|-------------------------------|--------|---------|------|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 3 % | 85 45 | » | 55 | Comptoir d'escompte | 1056 | » | 5 | C. gén. Transatlantique | 598 75 | » | » |
| 3 % amortissable | 87 25 | » | 75 | Crédit Foncier colonial | 635 | » | » | Canal de Suez | 1860 | » | 15 |
| 3 % amortissable nouveau | 85 25 | » | 25 | Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1635 | » | 25 | Société autrichienne | 767 50 | » | 2 50 |
| 4 1/2 % | 115 85 | » | 35 | Obligations foncières 1877 | 357 | » | 3 | OBLIGATIONS. | | | |
| 5 % | 116 10 | » | 60 | Obligations communales 1879 | 448 75 | » | 1 25 | Est | 388 | » | » |
| Obligations du Trésor | 515 | » | 3 | Oblig. foncières 1879 3 % | 450 | » | » | Midi | 388 50 | » | » |
| Obligations du Trésor nouvelles | 512 | » | 2 | Soc. de Crédit ind. et comm. | 760 | » | » | Nord | 398 | » | » |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 333 | » | 1 | Crédit mobilier | 730 | » | 5 | Orléans | 390 | » | » |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 508 | » | 2 | Est | 825 | » | 5 | Ouest | 390 | » | » |
| — 1865, 4 % | 520 | » | » | Paris-Lyon-Méditerranée | 1780 | » | 20 | Paris-Lyon-Méditerranée | 388 50 | » | » |
| — 1869, 3 % | 401 25 | » | 75 | Midi | 1267 | » | 7 50 | Paris (Grande-Ceinture) | 390 | » | » |
| — 1871, 3 % | 395 | » | 1 | Nord | 1975 | » | 10 | Paris-Bourbonnais | 388 50 | » | » |
| — 1875, 4 % | 518 | » | 1 | Orléans | 1370 | » | 10 | Canal de Suez | 575 | » | » |
| — 1876, 4 % | 520 | » | 2 | Ouest | 870 | » | » | | | | |
| Banque de France | 6440 | » | 165 | Compagnie parisienne du Gaz | 1543 | » | » | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| | |
|------------------------------|------------------------------|
| 9 heures 8 minutes du matin. | express-poste. |
| 6 — 45 — | (Sarrasin, Angers) |
| 8 — 56 — | omnibus-mixte. |
| 1 — 25 — | soir. |
| 3 — 32 — | express. |
| 7 — 15 — | omnibus (s'arrête à Angers). |
| 10 — 37 — | |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| | |
|-------------------------------|----------------|
| 3 heures 26 minutes du matin. | direct-mixte. |
| 9 — 21 — | omnibus. |
| 9 — 40 — | express. |
| 12 — 40 — | omnibus-mixte. |
| 4 — 44 — | |
| 10 — 28 — | |

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 77.
S'adresser, pour traiter, à M. ROULLIER, propriétaire, qui habite ladite maison, ou au notaire. (568)

A LOUER PRÉSENTEMENT, MAISON
Avec écurie et remise, eau de Loire et gaz.
Rue du Prêche, 6.
S'adresser à M^{me} PERSAC, rue du Collège. (569)

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
LE MOULIN
De Montreuil-sur-le-Loir.
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.
S'adresser au sieur Gointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT
Ou pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie.
Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION,
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE
S'adresser au sacristain de la Visitation.

A VENDRE A L'ESSAI
Une Chienne couchante, deux ans, première race.
S'adresser à M. BOISROMET, Alexis, à Fosse-Bellay de Cizay (Maine-et-Loire).

CAFÉ BARLERIN hygiénique de CAFÉ BARLERIN santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).
Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.
Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA
est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicer, rue d'Orléans. (450)

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tiroirs de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres

UN FRANC PAR AN

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLANRUSE
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

J.-A. FRESCO
Chirurgien - Dentiste de Londres,
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

M. PAUL MÉNAGE, négociant à Saumur, demande un apprenti.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste, 19, rue Royale, Saumur.
Au premier.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines: 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville: à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (585)

LA VELOUTINE
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhésive et invariable, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAX, Inventeur — 2, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Thés **CHOCOLAT** Vanille
Qualité supérieure
GUÉRIN-BOUTRON
PARIS
Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 3 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY (fil), négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Saumur, imprimerie de P. GODET.